1 2 3 4

RECTO (extérieur)

5 6 8

VERSO (intérieur)

Durée : 4 mois 1/2 (août à décembre)

Objectifs : acquérir une connaissance générale et une expérience pratique des différentes techniques de greffe. Être capable d'appliquer une méthodologie scientifique dans la pratique de la greffe.

Contenu : la formation mêle théorie et pratique.

Cours théoriques : anatomie de la nacre, étude de la poche perlière, étude du manteau et du greffon, études des différentes techniques de greffe et théorie de la greffe.

Séances pratiques : différentes techniques de greffe, nettoyage, entretien des nacres greffées, gestion du stock après la greffe, récoltes des perles et surgreffe, expertise des perles et greffe de plus de 1000 nacres.

«Perfectionnement à la greffe perlière»

Conditions d'accès : avoir suivi avec succès la formation «Spécialisation à la greffe perlière» et être retenu par le Conseil d'Enseignement et de Sélection du CMNP.

Durée : 5 mois (février à juin)

Objectif : opportunité de mettre en pratique dans une ferme perlière les notions acquises lors de la formation « Spécialisation à la greffe perlière».

Contenu : cette formation est composée uniquement de séances pratiques.

Séances pratiques : différentes techniques de greffe, nettoyage, entretien des nacres greffées, gestion du stock après la greffe, récoltes de perles et surgreffe, expertise des perles et greffe de plus de 2000 nacres.

Édition avril 2014 - Crédits photos DRMM

CMNP Rangiroa

Centre des Métiers de la Nacre et de la Perliculture

Formation à la perliculture et à la greffe

Le Centre des Métiers de la Nacre et de la Perliculture (CMNP)

est une école de formation professionnelle aux métiers de la perliculture. Cette formation est confiée à la Direction des ressources marines et minières (DRMM).

Situé dans l'atoll de Rangiroa, le CMNP est à mi-chemin entre le village de Avatoru et l'aéroport.

Le Centre dispose de quelques bâtiments et installations dont :

- Des bureaux administratifs
- 3 salles de classe
- 1 salle informatique
- 1 bibliothèque
- 1 atelier de greffe
- 1 salle de zootechnie
- 1 local de plongée
- 1 internat (18 chambres)
- 1 laboratoire

Missions du CMNP

La mission du Centre est d'enseigner l'ensemble des techniques et connaissances liées à la nacre et à la perle.

Cela va du collectage des naissains de nacre jusqu'à la commercialisation des perles en passant par l'opération de greffe.

L'apprentissage de la greffe au Centre est une étape importante dans le cursus de formation. Toutefois, et bien que la technique de l'opération soit connue, sa réussite dépend en grande partie du doigté et de l'expérience de l'opérateur. Il n'en reste pas moins que cette

---

technique nécessite un ensemble de connaissances théoriques de la nacre.

La réussite d'une exploitation perlière n'est pas exclusivement due au succès de la greffe.

Comme pour toute activité de production, il convient de maîtriser aussi bien les techniques et la gestion interne que de savoir se positionner par rapport au contexte extérieur, réglementation, marché, milieu naturel…

Enseignement général

1. Techniques d'élevage

- Accès à la ressource, navigation, plongée sous-marine
- Biologie et anatomie de la nacre
- Méthodes de collectage et fermage
- Maintenance et entretien du matériel

2. Gestion d'exploitation

3. Situation de l'entreprise dans son environnement

- Administration et réglementation,
- Connaissance du milieu naturel,
- Organisation des marchés, conditionnement du produit, commercialisation.

Qui enseigne ?

L'encadrement est en partie assuré par du personnel affecté à plein temps au Centre et placé sous la tutelle de la DRMM. Ces actions sont renforcées par des intervenants extérieurs.

Ainsi, certains cours spécialisés sont dispensés par des professionnels et des agents de la DRMM :

- La biologie et l'anatomie de la nacre (DRMM)
- La gestion-comptabilité (Professionnels)
- L'expertise et la classification perlière (DRMM)
- La plongée et le secourisme (SEFI)
- La navigation (Professionnels et DPAM)
- La greffe par Monsieur Kyotsugu YAMAMOTO

Où se déroule l'enseignement ?

Les cours ont lieu au CMNP. Cependant, certains cours (comme la plongée, le secourisme et la navigation) se déroulent sur l'île de Tahiti. Les élèves doivent également effectuer des stages en exploitation, dans des fermes perlières.

Formations proposées

Les trois formations proposées débouchent sur la délivrance d'une **Attestation de formation professionnelle.**

Conditions d'accès :

- Être âgé de 18 ans à 25 ans
- Niveau D.N.B. ou niveau V
- Entretien d'évaluation et tests psychotechniques
- Aptitude médicale
- Affiliation au Régime de Solidarité (R.S.)

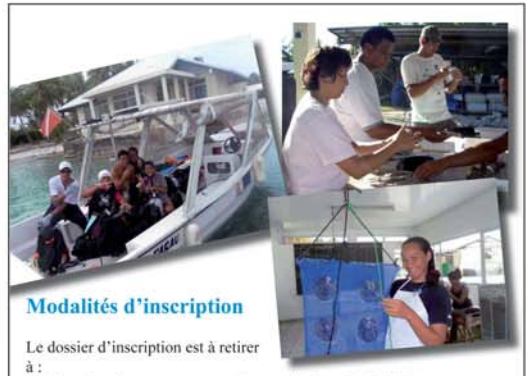

Modalités d'inscription

Le dossier d'inscription est à retirer à :
La Direction des ressources marines et minières (DRMM)
Fare Ute, Immeuble Lecaill, Tahiti
Tél. : 50 25 50 - Fax : 43 49 79
Mail : drm@drm.gov.pf
Ou
Au Centre des Métiers de la Nacre et de la Perliculture (CMNP), Rangiroa
Tél. : 931 300 - Fax : 960 422
Mail : cmnprangi@mail.pf
Par courrier
B.P. 20 -98713 Papeete
Tahiti - Polynésie française

Contacts : Rosita ou Vanina.
Des communiqués sont publiés dans les journaux locaux pendant le second trimestre de l'année. Nécessité absolue de s'inscrire avant la date limite de dépôt des dossiers, **fixée à fin juin.**

«Technicien perlicole»

Durée : 10 mois (août à juin)

Objectifs : atteindre un niveau de connaissances techniques et pratiques permettant d'être un technicien performant dans sa future entreprise ou d'être capable de développer sa propre ferme perlière par une gestion rigoureuse garante de la bonne santé d'une entreprise.

Contenu : la formation mêle théorie et pratique.

Cours théoriques : biologie, anatomie de la nacre, écologie, techniques d'élevage et de collectage, gestion de comptabilité, économie, mathématiques, physiques, droit et législation.

Séances pratiques : nettoyage, entretien des nacres, comptabilisation après nettoyage, soins pré et post greffe, tri des perles et initiation à l'expertise perlière.

Stages en entreprise : 6 à 7 semaines dans une ferme perlière.

Contrôle des connaissances : contrôles continus et évaluation finale.

«Spécialisation à la greffe perlière»

Conditions d'accès : avoir suivi avec succès la formation «Technicien perlicole» et être retenu par le Conseil d'Enseignement et de Sélection du CMNP.